En raison de la fête du jour, ... demain. S'il arrivait cependant des nouvelles, [un sup]plément serait de suite distribué.

[Le feu] s'est déclaré hier soir dans un bloc de maisons nouvellement construites et encore inachevées, à l'encoignure des rues Bienville et Julia. Les secours donnés par quelques-unes des compagnies de pompiers de cette ville ont suffi pour arrêter les progrès des flammes qui déjà menaçaient de dévorer tous les édifices du voisinage. Trois maisons et quelques vieilles baraques en bois, voilà tout ce qui a été brûlé. Nous ne sachions pas qu'elles fussent assurées.

Incendie affreux à New-York.

Il nous eût été bien agréable de commencer l'année 1836, en ne présentant à nos lecteurs que des nouvelles de nature à [leur] offrir autant de plaisir à être lues que nous en eussions éprouvé à les communiquer. Déjà, dans nos transports anticipés d'allégresse, nous comptions pouvoir annoncer pour le compliment du premier de l'an que nos difficultés avec la France étaient heureusement terminées, et que le nuage qui semblait vouloir obscurcir l'horizon politique des deux nations s'était entièrement dissipé. Déjà nous avions rêvé un nouvel avenir pour le Mexique: il nous semblait voir, pour le premier janvier 1836, le gouvernement de Santa Anna renversé, et la Liberté non la licence; la liberté telle qu'elle doit être établie par les lois et la constitution et non par le pouvoir militaire et les bayonnettes proclamée sur tous les points de cette République. Il nous semblait voir aussi la guerre civile d'Espagne étouffée par les efforts des libéraux de cette contrée,—[et l'ère] d'indépendance et de bonheur commencer [pour] tous les peuples des deux mondes; mais toutes ces illusions sont détruites et il nous est pénible d'annoncer que les choses vont comme par le passé et que l'année politique qui s'ouvre ce jour sera peut-être plus fertile en événemens désastreux que celle qui vient de s'écouler.

A travers le prisme que notre imagination s'était [créé] pour lire dans les secrets de l'avenir nous avions vu aussi la joie, l'abondance et la prospérité se répandre à torrens sur toutes les villes de l'Union, et voilà qu'un jour, qu'une heure, qu'une minute, vient détruire une partie de nos rêves agréables, et changer nos chants d'allégresse en hymnes de douleur et de désolation! NEW-YORK, cette ville opulente, qui faisait l'admiration du Monde entier; New-York, cette digne rivale de Paris pour le luxe et la splendeur, et qui avait à elle seule la palme des mers à la Grande Bretagne et à tout l'ancien continent, vient de se voir ensevelie sous un monceau de cendres et de ruines, un incendie affreux a dévoré, dans quelques heures toutes ses richesses, et mis en péril ses destinées futures! A cette triste nouvelle, y a-t-il un seul individu aux Etats-Unis, quelle que soit la contrée qui l'ait vu naître, qui n'éprouve l'affliction la plus profonde! Quant à nous, pénétré des sentimens d'une vive douleur, nous sentons nos forces s'abattre et la plume s'échapper de nos doigts en cherchant à retracer l'horrible catastrophe dont les résultats occasionneront sans doute un bouleversement général dans les affaires et peut-être la ruine des plus belles fortunes des Etats-Unis. Dans une circonstance aussi déplorable nous ne doutons pas de l'empressement que mettront toutes les villes de l'Union à voler au secours de leur sœur en détresse. Nous ne doutons pas aussi que le trésor de la nation ne s'ouvre spontanément et ne répande avec abondance un or dont il ne sait comment disposer pour réparer les pertes énormes que l'incendie de New-York vient de faire souffrir, et pour remettre immédiatement cette ville dans sa situation primitive. Un prêt de DIX MILLIONS DE PIASTRES, joint aux souscriptions volontaires qui seraient faites sur tous les points de l'Union, depuis les limites du Maine jusqu'à la rivière de la Sabine, obtiendrait à coup sûr ce but: aussi, soutiendrons-nous avec empressement cette idée du public; persuadé que de toutes parts des pétitions seront adressées au Congrès à ce sujet pour réclamer en faveur de la ville de New-York un pareil prêt.

Les détails suivans que nous puisons dans les journaux de New-York feront connaître au juste l'étendue des pertes souffertes dans ce dernier incendie. L'opinion de personnes bien informées est que, depuis la conflagration de Moscou, jamais aucune ville du Monde n'avait éprouvé un feu plus destructeur. L'eau se trouvant gelée dans tous les quartiers de New-York on fut obligé d'avoir recours aux pièces de canon et aux boulets pour abattre des édifices entiers.

16 décembre—Hier au soir, un peu avant 9 heures, le feu se déclara dans *Merchant street*, menaçant d'un embrasement général. Cette rue est étroite et occupée principalement par des importeurs et des courtiers de marchandises sèches. Dans ce moment le vent soufflait avec furie de la partie du N. O. le thermomètre était à zéro, ou même au dessous, toutes les eaux étaient gelées, et les tuyaux des machines à incendie hors d'état de service, par suite des travaux de la nuit précédente, qui tous avaient été gelés. Dès le principe du feu on avait les plus grandes craintes, et ces craintes n'ont été que trop malheureusement vérifiées. Jamais dans cette ville, si célèbre cependant par de nombreux incendies, on n'en avait vu d'aussi désastreux.

Dans moins de vingt minutes, non seulement le bâtiment dans lequel le feu prit naissance, mais encore tous les édifices environnants présentaient un océan de flammes qui se précipitait dans Pearl street. Jamais on n'avait vu un incendie s'étendre avec autant de rapidité. Les magasins de Pearl street des deux côtés de Merchant street furent bientôt la proie de cet élément destructeur, et à 11 heures du soir, tout l'islet, y compris les vastes magasins d'Arthur Tappan & Co. étaient réduits en cendres. Delà, le feu se propagea jusqu'à Water street, redoublant d'intensité et de furie et menaçant la destruction complette des propriétés de Water, Front et South streets, depuis Pearl street jusqu'à la rivière, et depuis la partie ouest de Wall street jusque près le Old Slip.

Plusieurs navires amarrés à Old Slip sont déjà en feu.—Il fait un froid glacial, et le spectacle est à la fois imposant et terrible.—On nous annonce que les magasins situés sur l'arrière d'Exchange Place ont aussi pris feu. Nous venons d'entendre une explosion assourdissante; elle provient des boucauds de liqueurs emmagasinés dans les magasins de Water et Front streets. Les pompes à incendies ne sauraient arrêter cette conflagration générale.

11 heures et demie.—Le feu triomphe de tous les obstacles, et étend ses ravages dans toutes les directions.

Minuit.—L'arrière de la bourse est en feu et les flammes planent sur le bureau des postes. Un fort détachement de pompiers est posté en cet endroit, qu'on espère sauver. L'incendie fait rage dans South Street. Plusieurs navires amarrés entre le Old Slip et le Coffee House Slip sont en proie aux flammes.

1 heure du matin.—La bourse brûle toujours. Toutes les lettres viennent d'être enlevées de la poste. On ne sait où l'incendie s'arrêtera. Toutes les pompes sont épuisées. Tous les tuyaux sont gelés, et l'incendie fait de rapides progrès. De mémoire d'homme on n'a vu une pareille catastrophe; on croit voir l'incendie de Moscou.

On suppose qu'il est impossible d'arrêter l'incendie de la Bourse; et dans ce cas, les désastres seront encore plus immenses; tout Wall Street, en dessous de la rue William, devra subir le même sort, et compromettre l'existence des bâtisses à l'Est.

La frayeur se propage partout; partout on déménage. Tous les négocians de Pearl Street, au-dessous de Old Slip, enlèvent ce qu'ils ont de plus précieux; le bureau de la *Gazette* enlève tout son matériel; le *Commercial Advertiser* en fait autant; enfin, nous sommes dans la plus grande confusion, la ville est sens dessus dessous. Nous assistons au grand incendie de Moscou.

Trois heures.—La Bourse est en ruines. On rapporte que plusieurs personnes ont péri, et que d'autres ont été blessées par la chûte d'un des murs. Le feu gagne maintenant au Nord de la Bourse, des deux côtés de William street, et menace de continuer ses ravages dans Broad-street. L'église de Garden-street est, dit-on, en proie aux flammes. Le côté Est de Wall-street est encore intact. La scène de désolation de Pearl-street à East river est difficile à peindre. On vient d'envoyer un messager à l'arsenal de la marine pour obtenir suffisamment de poudre afin de faire sauter les édifices de manière à arrêter les progrès de l'incendie.

Le vent souffle toujours avec violence, et il n'y a pas grand espoir de se rendre maître du feu: il gagne déjà le bas de Broad-street.

Pearl-street, depuis Wall jusqu'à Old Slip, est détruit des deux côtés.

Walter-street, depuis Wall jusqu'à Old Ship, est détruit.

Front-street, même direction, même sort.
South-street, même direction, même sort.
Merchant-street, entièrement détruit.
Exchange place à William-street, dito.

Quatre heures.—On a l'espoir de voir arrêter le feu à Wall-street par l'édifice de la Compagnie d'Assurance Américaine, qui sauvera tous les édifices situés sous le vent à lui. Toutes les batisses au-dessus de cette même compagnie d'assurance, dans la partie Ouest de Wall-street jusqu'à William-street, y compris la Bourse sont toutes détruites, ainsi que deux ou trois au-dessus de William-street. Toute la rage de l'incendie se déploie vers Broad-street, sur l'arrière de Wall-street et peut s'étendre aux édifices de cette dernière rue.

Le côté Est de Wall-street jusqu'à présent n'est pas encore menacé.

[illegible] tres En[illegible] 30 millions de piastres [illegible]

La Poste de New-York et tout ce qu'elle contenait par suite de l'incendie, ont été transportés à la Douane. Aucune des malles n'avait été délivrée dans la matinée du 17, mais on espérait qu'elles le seraient dans l'après-midi.

Souscription en faveur des [incendiés de New-] York.

Nous sommes autorisés à annoncer et n[ous le faisons] avec le plus grand plaisir, que les F[rançais et les] Américains, ainsi que ceux qui ne[...] la Nouvelle-Orléans, offrent d'ou[vrir une souscription] pour venir au secours des mal[heureux incendiés de] New-York. Un pareil dévouement [...] mes persuadé, apprécié et parta[gé par nos conci]toyens en général.

Assemblée à l'Arcade de Banks en [faveur des incendiés] de New-Yo[rk].

Une assemblée des citoyens de la N[ouvelle-Orléans] aura lieu aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks, [pour] prendre des mesures propres à porter de prompts secours aux infortunés habitans de New-York, victimes du dernier incendie qui vient de ravager cette ville.

Une lettre particulière de New-York à un négociant respectable de la Nouvelle-Orléans, annonce qu'en raison de l'état de détresse dans lequel se trouvait cette première ville par suite de l'incendie affreux qui vient de la ravager, on se préparait à tirer sur notre ville pour toutes les sommes que l'on pouvait devoir ici. On ajoutait aussi que tous checks, traites ou lettres de change qui seraient tirés sur New-York, ne seraient pas payés.

Confirmation de la prise de St.-Antoine.

Un passager arrivé de Natchitoches, hier à minuit, par le bateau-à-vapeur *Levant*, nous a communiqué une lettre qu'il a reçue, datée de St.-Augustin 23 décembre, laquelle confirme la nouvelle de la prise de St.-Antoine par les Texiens. La lettre ajoute qu'un renfort qui venait au secours du général Cos a été fait prisonnier, dont le nombre s'élevait en conséquence à 1300. 2000 armes sont tombées au pouvoir des Texiens, ainsi que 30 canons, beaucoup de fournitures militaires, &c. Les prisonniers doivent être envoyés à Nacogdoches. Les Texiens ont perdu le colonel Milan et 4 hommes, et ont eu 15 blessés. La perte des Mexicains est très-grande.

Une lettre de Washington d'une date récente, contient ce qui suit:

"Dans le cas où Mr. Barton prendrait ses passeports et reviendrait aux Etats-Unis, ou si l'on venait à apprendre que le gouvernement français eut refusé péremptoirement de faire le premier payement avant d'avoir reçu l'explication requise, on est assuré que le message spécial du Président se bornera à détailler les faits, laissant à la sagesse du Congrès à prendre l'initiative des mesures à adopter."

DERNIERES NOUVELLES D'EUROPE.

Le paquebot *Ontario*, capitaine HUTTLESON, est arrivé à New-York le 17 décembre, venant de Londres, et apportant des nouvelles de trois jours plus récentes.

Nos nouvelles de Madrid vont jusqu'au 23 du mois dernier; leur contenu est tout-à-fait favorable à la cause que Mendizabal a épousée, et dont il paraît être la cheville ouvrière. On espère qu'au 1er. novembre une partie considérable des nouvelles troupes seront sur l'Ebre, et en forces suffisantes pour chasser D. Carlos de l'Espagne.

Le gouvernement Espagnol vient de se décider à reconnaître définitivement l'indépendance des Etats de l'Amérique du Sud.

Une estafette de Cordova est arrivée dans la nuit du 22 à Madrid, annonçant qu'il venait d'obtenir une victoire complette sur les carlistes à Elevin.

La gazette de Malte annonce que l'île de Samos vient de lever l'étendard de la révolte contre la Sublime Porte.

Les feuilles allemandes mettent en doute la dissolution de la diète de Hongrie.

Les questions de passions politiques passent, mais les intérêts positifs restent, parce que la société n'est qu'une collection d'intérêt. Ainsi la mission de la presse est d'appeler la plus vive sollicitude du gouvernement sur les affaires qui se lient aux droits des nationaux. Or, pourrait-on nous dire où en est aujourd'hui la question d'Haïti, et spécialement celle du traité pour la créance des Etats-Unis? A vrai dire, c'étaient-là les seules négociations positives que le ministre des affaires étrangères eût à suivre pour répondre à un vote des chambres ou à des réclamations fondées sur des titres. Une commission a été nommée pour modifier les clauses du traité avec Haïti, et pour arriver au paiement, non seulement de l'indemnité, mais encore de l'intérêt annuel de l'emprunt. Jusqu'ici, qu'a fait cette commission? quels ont été les résultats des démarches essayées par le gouvernement? en un mot, comment le ministre des affaires étrangères a-t-il rempli la mission qu'il tient du pays, celle de défendre à l'extérieur les droits des nationaux? M. de Broglie répond qu'il est trop occupé des grandes affaires d'Espagne pour s'inquiéter d'un accessoire dont on pourra toujours tirer parti avec la moindre démonstration armée. Sans doute nous sommes de l'avis du ministre, nous croyons pas qu'Haïti ne résisterait pas à une démonstration armée; mais la voie des négociations n'est-elle pas plus simple, la moins coûteuse surtout? M. de Broglie se dispose-t-il à venir demander un nouveau crédit aux chambres, à solliciter les frais d'un armement? Si cela était ainsi, autant vaudrait ne point avoir de ministre des affaires étrangères, et en faire passer les attributions à la guerre: ce serait une économie. Jusqu'ici nous avions cru que les négociations avaient précisément pour but d'éviter les hostilités; la théorie a changé, les hostilités maintenant épargnent les négociations. Honneur à la diplomatie!

Quant à la créance des Etats-Unis, tous les résultats obtenus ont été purement négatifs, aucun paiement n'a été fait, grâce à la résistance de M. Humann, qui ne croit pas que la responsabilité soit un mot vague et sans portée; mais on assurait que les doctrinaires avaient annoncé que des concessions avaient été faites par le président et qu'ils pourraient répondre sur cette question dans la session prochaine; nous croyons que Mr Humann, religieusement attaché aux prescriptions de l'amendement Valazé, défendra les intérêts du pays contre la politique trop facile des doctrinaires, qui consiste à tout céder aux gouvernemens étrangers quand il y trouvent un intérêt pour leur position extérieure et parlementaire.—*Constitutionnel.*

VARIETES.

Aujourd'hui, premier jour de l'année bissextile 1836, les familles aiment à se réunir, les connaissances à se rapprocher et les gens que des querelles d'intérêt ou des disputes d'amour-propre, des brouilleries, à propos de rien souvent, ont éloigné les uns des autres, aiment à se réunir autour d'un banquet hospitalier. Nous croyons donc être utile au public en invitant chaque chef de famille à visiter de bonne heure le magasin de comestibles de MM. PASCALET & MICHON. Là il trouvera tous ces mets recherchés, toutes ces délicatesses qui, naguères, assuraient au ministère français une majorité dans les chambres. *Venter* est le dieu du monde; et, dans ce pays comme dans tout autre, il se trouve des ventrus.

Hommes qui voulez faire escompter vos billets, empressez-vous d'acheter quelques pâtés de perdreaux truffés, ou autres bagatelles, et présentez-les pour étrennes au racteur que vous avez couché en joue. Jeunes hommes qui faites l'amour, achetez de ces nougats de Marseilles si exquis, de ces dattes si suaves, de ces bonbons si fins et de ces liqueurs si parfumées, si énivrantes; car, qui sait....! Jeunes dames! des truffes pour étrennes à vos maris. Et vous, vieux célibataires, vieux grognards, goûtez de leur vin, et vous en achèterez; puis vous nous en direz des nouvelles.

S'avez-vous qu'en cas d'une guerre avec la France (se disaient il y a quelques jours deux individus à la suite d'un colloque) que les Etats-Unis devraient avoir les yeux sur le *Petit*.
—Quel *Petit?*.....
—Celui qui inspire tant de craintes aux Etats-Unis, et qui, dit-on sera obligé, en cas de guerre, de se retirer à la Havane.
—Ah! j'y suis! Mais non mon cher ce n'est pas aux Etats-Unis qu'il inspire de la peur! on vous a mal informé.
—Mais à qui donc alors?
—Aux femmes enceintes, mon cher.

VIEILLES GAZETTES.

Beaucoup de personnes s'abonnent aux gazettes, mais il en est peu qui les conservent. Cependant il n'y a guères de lecture plus intéressante, et plus instructive en même temps, que celle d'une vieille liasse de journaux. Combien ne donnerions-nous pas, nous-même pour posséder toutes les feuilles périodiques publiées en Amérique, en France et en Angleterre, depuis un demi-siècle! Quel est l'historien, quelque fidèle qu'il soit, qui pourrait reproduire avec autant d'exactitude des temps qui ne sont plus; nous peindre les hommes qui jouaient alors un rôle sur la scène du monde, au naturel, tels que leurs contemporains les voyaient; nous retracer l'esprit public, les passions de cette époque et, par les événemens du jour, les fluctuations du commerce d'alors, nous ramener en quelque sorte au temps de nos ayeux! Quel précieux recueil que celui des gazettes que publiait un Franklin! Quelle curieuse collection que celle de ces feuilles révolutionnaires françaises telles que l'*Ami du Peuple*, la *Colère du Père Duchesne*, &c.!

De quelle valeur inappréciable ne serait pas un recueil qui contiendrait littéralement les débats des assemblées législatives et constituantes, et surtout les débats [illegible] nationale; puis [illegible]

[illegible] voir jeter [illegible] la Manche, de [illegible] Calais [illegible] 25 milles [illegible] dépo[illegible]

[illegible] *Journal de Nantes, sur la dernière [illegible] des Douanes.*

[illegible] entachée de *favoritisme* [illegible] en deux camps hostiles [illegible] du 10 octobre 1835 [illegible] trouvées peut-être. [L'u]ne entre, le travail, appuyé de la faveur ministérielle, pourra prospérer et répandre l'aisance. [...] entendez bien!—Nous sommes tous Français! [...] l'abondance,—à nous le dénuement.

Et c'est légitime, et c'est bien!—Il n'y aura point de reproches à élever contre cette œuvre de vertige et de folie?—Nous mêlerons nos larmes à vos joies, nous bénirons tous la providence administrative qui frappe au hasard, sans discernement; et d'un mot, d'une ligne, compromet la fortune de toute une section du royaume.

Quoi! c'est là ce qu'on appelle gouverner, c'est ainsi que l'on prépare les voies de l'avenir....Dérision! amère dérision!

Oh! gouverner!... vous n'y songez guère en agissant ainsi.—Vous êtes encore sous l'action des frayeurs intempestives et des sollicitations empressées.

Vous acquittez le mandat tiré sur vous par les clameurs de la Gironde. Oserait-elle en accepter le montant?

Mais si Bordeaux parle au nom du Midi, ne pouvons nous parler au nom de l'Ouest?

Si les landes de la Guienne sont l'objet des sollicitudes empressées, les landes de la Bretagne seront-elles abandonnées, frappées de réprobation et d'imprévoyance? Resteront-elles stériles comme les sables du désert?

Nantes est le point de partage de la Bretagne et de la Vendée, belles et riches provinces dont l'avenir est à créer. Qu'avez-vous fait pour Nantes? Que faites-vous encore? Vous laissez dans l'abandon la principale ville de l'Ouest.

En cas de guerre maritime, quel est le port le plus abordable de la France? Quel a été le but du canal de Nantes à Brest?

Dans vos discours vous parlez de la Loire, de la principale artère du royaume. Les sables l'ont comblée et la combleront encore, parce que vous ne savez nous donner que des paroles. Vous avez fait étudier un tracé de chemin de fer, et vous en avez circonscrit l'étude jusqu'à Tours, sans pensée d'avenir, sans prévoyance, sans examen. Que sera votre arsenal de Brest, isolé, sans communication avec l'intérieur? Un fait sans portée, sans conséquence.

Aujourd'hui vous agissez encore sans conscience de ce que vous faites. Vous nous traitez en ilotes, en parias de la France industrielle, et vous nous jetez toujours avec dédain des promesses sans accomplissement.

Ce n'est pas vous seuls qu'il faut accuser.

Il faut accuser cette apathie coupable qui nous enlève le droit de nous plaindre et donne droit de nous condamner.

Les temps sont changés! les conditions sociales ne sont plus les mêmes, et c'est par la publicité qu'on redresse les erreurs, qu'on fait triompher la vérité. Quand des voix ont voulu s'élever et réclamer hautement, publiquement, ont-elles trouvé concours, appui dans la chambre de commerce? Non. La chambre de commerce a paru blâmer leur élan et leur bon vouloir. Qu'on donc produit ces débats officiels et officieux, complaisans et confidentiels, qui se dérobent sous le voile d'une correspondance secrète?

On dit qu'on a parlé le langage de la vérité. C'est bien.

On dit encore que l'expression était ferme, hardie, concluante:—C'est encore bien.

Et qu'est-elle devenue cette expression?—Elle est morte dans le chaos des cartons ministériels.—On a mis son timide isolement pour de l'impuissance et de la faiblesse; on l'a repoussée avec dédain.—Ah! si au lieu de s'éteindre dans l'enceinte d'une assemblée de quelques hommes, l'expression était venue frapper la cité, émouvoir et donner à penser, des échos se seraient trouvés pour la répéter sans cesse, la grandir, et force eût été de l'entendre et de lui rendre justice.

On a négligé l'exercice de ses droits, d'autres ont méconnu l'accomplissement de leurs devoirs.—Affichez les droits, on n'oubliera pas les devoirs.

Si "laissez faire, laissez passer" est insolite maintenant, le "laissez protéger, laissez privilégier" aura-t-il cours?—Est-ce dans le code révolutionnaire que la société nouvelle doit trouver des élémens de durée?

Nantes et la Bretagne sont de quelque poids peut-être dans la balance de la France!—Quand il a fallu du sang et de l'or pour secourir la patrie, ont-ils refusé de payer leur tribut?

Il faut se lever et protester par des pétitions, par la presse, par toutes les voies légales contre un inconcevable déni de justice distributive.—Nous avons droit, et nous aurons bien raison.

Mais surtout, point de passions politiques; elles perdent les meilleures causes, et ne laissent aux peuples que des déchiremens et regrets.

DEUX MOTS LATIN.

Louis XVIII aimait beaucoup à parler latin; la faveur d'un prince a tenu souvent à la citation, faite à propos, de quelques vers d'Horace, son poète favori.

Louis XVIII venait de composer son cabinet, et il recevait la première visite de ses nouveaux ministres, au nombre desquels se trouvait le maréchal Victor, duc de Bellune. Le maréchal Victor n'a jamais eu la prétention de savoir le latin, il avait celle d'écrire, de [lire] parfaitement, et, quand il avait une lettre à expédier, il passait plusieurs minutes à faire des ronds à main levée, pour tracer d'un trait rapide et léger le remplissage de l'M du mot *Monsieur*.

Louis XVIII, après quelques recommandations à ses ministres, les congédia du geste, avec ces mots: "Adieu, messieurs: allons, *macte animo*." Sorti du cabinet du roi, le maréchal s'arrête d'un air stupéfait, et retient ses collègues.
—Eh bien! messieurs, c'est agréable...
—Quoi donc?
—J'ai eu des scènes violentes avec l'empereur, mais jamais il ne m'a parlé ainsi.
—Mais que vous a-t-on dit?
—Vous n'avez donc pas entendu?
—Rien absolument.
—Vous pouvez être bien sûrs que nous ne resterons pas long-tems au ministère.
—Pourquoi donc?
—Comment vous n'avez pas entendu ce que nous a dit le roi en nous congédiant?
—Il nous a dit: Adieu, messieurs.
—Pas du tout, il nous a dit: *Partez, animaux.* Si c'est là sa manière, elle n'est pas polie.

Le même maréchal reprochait un jour à un officier d'être venu à Paris sans permission, et l'interpellait vivement sur les motifs de son voyage.

L'officier n'avait aucune bonne raison à alléguer. "Que voulez-vous, monsieur le maréchal, dit-il: *Amour, tu perdis Troie.*"

—Eh bien! monsieur, reprit vivement le maréchal, prenez garde d'être le quatrième.

UN AVANCEMENT SANS INTRIGUE.

Le travail des journaux m'a toujours paru la meilleure école politique et littéraire pour les jeunes gens qui en font un objet sérieux. Dans les journaux, en effet, on voit de tout, on travaille sur tout, on traite de tout. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que beaucoup d'hommes d'état, de législateurs et d'administrateurs soient sortis des journaux. Regnaud de Saint-Jean d'Angely, M. le duc de Baseano, M. Réal, M. Rœderer, ont été long-temps journalistes. Sous la restauration les journalistes étaient peu en faveur. Cette carrière alors ne pouvait guère conduire qu'à la députation, bien rarement au conseil d'état, et encore au grade de maître des requêtes seulement. Depuis la révolution de juillet, nous avons vu soixante journalistes au moins devenus ministres, *pairs, députés*, conseillers d'état, préfets, sous-préfets, &c., &c.

Les journaux ont encore pour les jeunes gens cet avantage de les mettre en relations nécessaires avec les hommes marquans de toutes les opinions, de les faire apprécier, et de donner par là à leur avenir d'utiles et solides appuis.

J'ai à signaler une brillante fortune dont l'origine remonte au journalisme, et aux derniers rangs du journalisme: M. de Menneval était sous le consulat, employé au *Journal de Paris*, dont M. Rœderer était l'un des propriétaires, lorsqu'il fut, par hasard, enlevé à cette carrière pour être jeté dans celle qui l'a conduit à la plus intime confiance de l'empereur.

M. de Menneval, petit-fils de Palissot, avait reçu une bonne éducation, mais doux, modeste, timide même, il avait besoin qu'on aidât ses premiers pas, il fallait que le hasard ou l'amitié le servissent, sans quoi il serait resté en chemin. Sa place au *Journal de Paris* était peu importante et peu rétribuée; il était chargé de la rédaction des petites nouvelles, telles que suicides, incendies, jambes cassées; de plus, comme il avait une belle écriture, il devait, dans ses momens perdus, faire les adresses à la main.

Louis Bonaparte ayant été nommé colonel du cinquième régiment de dragons, demanda un secrétaire à M. Rœderer qui lui donna M. Menneval; ce jeune homme passa ainsi plusieurs mois à l'Ecole militaire à transcrire les ordres du jour et faire la correspondance d'un colonel de dragons.

Joseph Bonaparte avait réuni à son château de Mortfontaine une assez grande quantité de livres, dont il voulait composer une bibliothèque: voyant un jour son frère Louis, il lui demanda s'il ne connaîtrait pas un jeune homme capable de classer des livres et de faire un catalogue; Louis Bonaparte pensa à M. de Menneval, et, sans plus d'information, sans même bien savoir son nom, Joseph Bonaparte expédia pour Mortfontaine le jeune homme qui lui était recommandé.

Pendant quinze jours M. de Menneval travailla avec assiduité; mais il se trouva dans un grand embarras: n'ayant plus sa place au *Journal de Paris*, il n'en recevait plus les modiques appointemens, et Joseph avait songé à toute autre chose qu'à fixer le traitement de son bibliothécaire improvisé. Il était venu un jour à son château, avait très-vivement loué le travail fait; mais M. de Menneval, qui ne savait comment vivre, avait manqué de hardiesse pour parler de sa pénurie. Il obtint d'abord quelque argent du *Journal de Paris*; et, prenant enfin son grand courage, il osa écrire à Joseph pour le supplier de fixer sa position. Joseph s'empressa de réparer son oubli, et M. de Menneval fut institué secrétaire-bibliothécaire, avec un traitement de 3,000 francs. M. de Menneval *serait resté* là toute sa vie, si on eût voulu l'y laisser; mais il était appelé à une plus haute destinée.

Un jour, le premier consul, causant avec Joseph, manifesta le désir d'avoir un jeune homme bon travailleur, capable d'aider M. de Bourienne qui était accablé de besogne.
—Pourrais-tu me donner quelqu'un? dit-il à Joseph?
—Je le sais trop; j'ai à Mortfontaine un jeune homme [illegible]

[illegible] enlève M. de Menneval sans lui donner le [temps] de respirer, sans lui fournir la moindre explication, le surveillant avec grand soin comme un prisonnier d'état. De retour à la Malmaison, l'officier [rend] compte de sa mission. Prenez ce monsieur, lui [dit-on], et menez-le dans le cabinet de M. de Bourienne. A peine entré, M. de Menneval est installé à [un] bureau et mis au travail. Il n'avait pas déjeûné au moment où on l'avait enlevé de Mortfontaine: à l'heure [du dîner] on ne pensa pas à lui; il continuait à travailler, mourant d'inanition, lorsque M. de Bourienne, [voyant l'alt]ération de ses traits, s'avisa de lui demander s'il n'était pas malade.
—Non, monsieur, répondit-il, mais j'ai bien faim.
—[Comment], bien faim!
—Oui, monsieur; je n'avais pas déjeûné le matin [quand on m'a] amené ici, et je n'ai pas dîné.
—Et pourquoi ne le disiez-vous pas?
—Je n'osais pas.

M. de Bourienne s'empressa de faire donner à son collaborateur tout ce dont il avait besoin, et rendit compte au premier consul de ce qui venait de se passer. Cette modestie, cette simplicité plurent beaucoup à Bonaparte; il vit de temps en temps M. de Menneval, et s'aperçut sans peine qu'il y avait chez lui des qualités qui ne demandaient qu'à se développer. Il s'attacha de plus en plus à lui; et, lorsqu'il fut forcé d'éloigner M. de Bourienne de sa personne, c'est M. de Menneval qu'il lui donna pour successeur.

DERNIERES DATES

New-York	17 déc	Boston	14 déc
Philadelphie	16 „	Baltimore	19 „
Charleston	23 „	Washington	18 „
Paris	30 oct.	Liverpool	30 oct.
Hâvre	1 nov.	Londres	29 „

Les personnes dont le nom suivent, seront soutenues par une grande majorité des actionnaires, comme directeurs de la Banque de Carrollton, à l'élection qui aura lieu le 4 de janvier 1836.

Banque de Carrollton.
Directeurs

D. F. Burthe,	L. Millaudon,
H. C. Cruger,	Placide Forstall,
J. Kohn,	C. Briggs,
John Parker,	James Grinshaw,
J. Chalaron,	G. O. Hall,
H. G. Schmidt,	Thos. Dixon.

1 jan

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 31 Déc 1835.
ACTIONS.
Il n'y a pas eu de ventes au bureau.
COTON.

149	balles	Mississippi.	15½cts.
1000	dito	dito.	15
60	dito	Floride.	15¼
800	dito	District.	14½
1600	dito	Mississippi.	15
350	dito	dito	16½ à 16¾
3,959	Total		

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Kentucky, Dunker, New-York, Bogart et Howthorn.
Barque Poacher, Foster, Trinité de Cuba, J Thayer & Co.

ARRIVES.
Bateau de remorque Hudson, des passes, ayant mis en mer le paquebot Vicksburg, barque Philadelphia, les bricks Granite, Rolla et Mermaid; il a amené dans le port le navire paquebot Alabama, navire British Merchant et un petit sloop. Rien de nouveau.
Bateau de remorque Féliciana, Howrin, des passes avec les navires Pactolus et Bohemia, les goëlettes Everett, Joannes Herald et Héro. Rien de nouveau.
Barque Bohemia, Thompson, de New-York.
Navire Pactolus, Wise, de Boston.
Navire paquebot Alabama, Berry, de New-York.
Navire British Merchant, Chandler, Liverpool.
Goël. Joannes, Barr, de la Mobile, sur lest.
Goël. Hero, Latham, de la Mobile.
Goël. Herald, Hayden, de St.-Marks.
Goël. Edward, Everett, Hames, de Boston.
Sloop Betsey, Vanhook, des Attakapas.
Bat. à vap. Levant, Parker, de Natchitoches.
Bat. à vap. Black Hawk, Gordon, Baton-Rouge.
Bat. à vap. Bayou Sara, Laurent, Bayou Sara.
Bat. à vap. Pontchartrain, Williams, de Manchester.
Bat. à vap Héroïne, Boggs, de Louisville.
Bat. à vap. Pawnee, Duncan, de St. Louis.
Un bateau de la côte avec du sucre et de la mélasse.

HARROD & QUARLES offrent à vendre rue de la Douane, no. 24.—Blanc-de-baleine de New-Bedford et Nantucket, huile de baleine d'automne et d'hiver, blanc de céruse, peinture noire, thés, Young Hyson, poudre à canon, impérial, pouchong, café de la Havane, chocolat doux, dito commun, vieux Madère, dito de Sicile, dito de France, vieux Sherry, dito Porto, dito Champagne, vins de Catalogne et de Jonein, vieux Cognac, dito Champagne en quarts de 8e de barils, brandy américain, whisky d'Ecosse, forte toile de Russie, caisses de chapeaux et souliers, cordages goudronnés, amandes, tabac manufacturé, etc. 1 jan

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu madame veuve Coudrain, sont par les présentes notifiées de présenter au soussigné leurs titres ou évidences dûment légalisées; celles qui doivent à la dite succession sont aussi requises de payer à JOHN CULBERTSON, Avocat de la succession, bureau rue Ste. Anne, no. 59. 1 jan—3

AVIS DE CURATEUR—Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Harvey Hunt, sont par les présentes notifiées de présenter au soussigné, leurs titres ou évidences dûment légalisées; et celles qui doivent à la dite succession sont requises de payer à Sylvester G. Clark, curateur. JN. CULBERTSON, avocat du curateur, bureau rue Ste. Anne, no. 59. 1 janv—3

AVIS DE CURATEUR—Toutes personnes ayant des réclamations, contre la succession de feu John Conn, sont par les présentes notifiées de présenter au soussigné, leurs titres ou évidences dûment légalisées; et celles qui doivent à la dite succession sont requises de payer sans délai, à John Lawrelsen, curateur testamentaire. Jn. CULBERTSON, Avocat de l'exécuteur testamentaire, bureau rue Ste. Anne, No. 59. 1 janv—3

Machines à nettoyer le coton, de l'Aigle.—Un assortiment complet de ces machines en magasin, et à vendre par W. G. HEWES & Co. rue du Camp, no. 47. 1 jan

Toile et Corde d'Emballage—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 226 pièces de toile d'emballage du Kentucky. 23 glennes de corde dito. W. G. HEWES & Co. rue du Camp, no. 47. 1 jan

Cigares de la Havane—50,000 cigares de la Havane, 25,000 dito inférieur, à vendre par W. G. HEWES & Co. rue du Camp, 47. 1 jan

Marchandises du Pays—Linsey, kersey, cotonnades du Kentucky, 100 balles fortes toiles à drap, 50 dito toile à chemises, 10 dito kersey de fil, 13 caisses de cotonade du Kentucky, 5 malles de mouchoirs vantapolam, à vendre par W. G. HEWES & Co. rue du Camp, no. 47. 1 jan

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, 1000 sacs café de rio, 30 paniers de campagne de la marque de N. Bedford. W. G. HEWES & Co. rue du Camp, no. 47. 1 jan

Lettres de Change sur Paris, à vendre par E. SAINET, rue Bienville, No. 51. 1 jan—6

DEMANDE—Quatre hommes bien entendus à servir à la barre d'un café, trouveront à travailler depuis midi jusqu'à six heures du soir, Dimanche 3 du courant, en s'adressant au café de l'encoignure des rues du Canal et Baronne. Leurs services leur seront généreusement payés. 1 jan—1

Saumon—40 barillets de Saumon, à vendre par PERKS & HALL, no. 2, Levée de devant. 1 janv

Farine de bled noir de Philadelphie en 1-6 1-4 et 1-2 barils, en débarquement, à vendre par PERKS & HALL, no. 2, Levée de devant. 1 janv

SACS DE PITRE, en débarquement et à vendre par FROST & Co, rue de la Douane, No. 8. 1 jan

Whiskey—50 barils Whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur Algonquin, à vendre par G. DORSEY, rue de la Nouvelle-Levée, no. 38. 1 janv

Brodequins, Bottes, Souliers—61 caisses en débarquement du navire Pactolus, comprenant un assortiment général de souliers pour hommes, femmes et enfans. Aussi, en magasin d'arrivages antérieurs, un assortiment d'habillemens à bon marché, adaptés à la saison. De plus, balances, poids de 1 once à 2250 livres, à vendre par FROST & Co. no 8, rue de la Douane. 1 janv

DN. JACINTO MALET, maître de guitarre, vient actuellement d'arriver dans cette ville, et en même temps il fait ses offres de donner des leçons aux personnes qui ont du goût pour cet instrument, il prendra un prix raisonnable mais il observe qu'il ne parle que la langue Espagnole. Les personnes qui voudront le patroniser le trouveront à la rue de la Levée, no. 70. 1 janv—3

EN débarquement du navire Saladin, de Marseille et à vendre par le soussigné:
500 bques. Vin, marques Bandol et Bergasse;
200 caisses Liqueurs superfines assorties;
200 do Eau de fleur d'oranger;
300 paniers Anisette;
20 balles de 30 milliers chacune Bouchons mi fins;
12 do Amandes à coque tendre;
200 caisses Cerises à l'eau de Vie.
F. H. PETITPAIN, encoignure Chartres et Toulouse. 1 janv

Sucre blond & blanc de la Havane—400 caisses sucre blond et 300 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par LEGENDRE & SAMORY, no. 47, rue Toulouse. 1 jan

Superbes marchandises sèches de goût—Nous venons de recevoir par le navire Orléans et Huntsville, un superbe assortiment de marchandises de goût françaises et anglaises, consistant principalement en toutes sortes d'articles pour balles, soirées et noces, la plus grande partie beaucoup plus riches qu'aucune autre marchandise qui ait encore paru dans ce pays, et méritant bien l'attention des acquéreurs qui sont invités à passer rue de Chartres, no. 12, où il trouveront à acheter à bas prix. 1 jan ANDREWS & BROTHERS

LETTRES de change sur Londres, Paris et New-York, à vendre par W NOTT & Co. 31 déc—3

2.—Belsamire, négresse créole de St. Domingue, âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions: Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Louis T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 déc

POUR LA MOBILE—Le bateau porteur de la malle LEONIDAS, capitaine Lench, partira pour le susdit port, samedi, 2 du courant, à 3 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH, 23 et 29, Nouvelle Levée. 1 janv

Pour Louisville & Cincinnati—Le superbe bateau à vapeur bien connu CHANCELLOR, capit. John Smilicross, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu, pour les susdits ports. Pour la balance du frêt ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à FORSYTH, GOODWYN & FORDS, rue Poydras, No. 40. 31 déc

POUR VICKSBURG et les ports intermédiaires—Le steamer paquebot BUNKER HILL, capitaine R. Jones, partira pour les susdites destinations aujourd'hui, à 4 P. M. Les passagers sont priés de se trouver à bord. TOURNE & BECKWITH, 23 et 29, Nouvelle-Levée. 31 déc

Pour la Mobile (par le lac)—Le bateau-à-vapeur ALBERT, capitaine WALKER, chargé du transport de la malle des Etats-Unis, partira pour le port ci-dessus, Vendredi 1er. janvier, à 3 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH, nos. 23 et 29, Nlle.-Levée. 29 déc

Pour le Hâvre—Le navire MARENGO, capitaine LARKIN, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à (31 déc) FK. PERRET & GALLY.

A FRETER, pour un port du Nord de l'Europe, ou pour la Méditerranée.—Le navire autrichien fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, CIRO, capitaine Gilbert, sera prêt à prendre charge sous peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à P. O. SORBE, rue Royale, no. 118. 30 déc

Pour le Hâvre—Le navire ROBERT MORRIS, ayant son chargement assuré, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, ou à OSMIN BIGOURDAN. 29 déc

Pour Liverpool—La belle barque anglaise DAVID CANNON, capitaine BRADFORD. Pour fret d'environ 500 balles de coton, s'adresser à (29 déc) WILLIAM VANCE.

CHIEN EGARE—$5 de Récompense—On a perdu le 29 Décembre, un CHIEN noir, avec poitrine blanche, les quatre pattes blanches, de race espagnole, et obéissant au nom de Négrillo. La susdite récompense sera payée à celui qui le ramènera rue Grands Hommes, No. 18, chez M. Jules Hatrel. janv—3

AVIS—Est par le présent donné aux propriétaires de la Paroisse de Jefferson et de la ville de Lafayette, que le 20 de janvier prochain 1836, le shérif de la dite paroisse procèdera à la collecte des taxes d'état, pour l'année 1835, et en recevra le montant à son bureau, rue Rousseau, entre Jackson et Philippe. JACQUES CHARBONNET, Jr. collecteur et shérif. 1 jan

James W. Zacharie contre James Tanner.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Cour de Paroisse dans et pour la Paroisse de Jefferson, à midi et demi, le 18 de janvier prochain 1836, la propriété ci-après décrite, appartenant au défendeur, savoir:

Deux Lots de Terre,
situés se trouvant et étant dans le faubourg Lafayette, dans la Paroisse Jefferson, désignés sur le plan du dit faubourg, par les lettres E. et F., mesurant chacun 60 pieds de face au chemin public, ou rue de la Levée, et s'étendant dans la profondeur jusqu'à la rivière Mississippi, le tout mesure française, avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, servitudes et privilèges, etc., pour payer et satisfaire le jugement rendu à la Cour du Premier District Judiciaire en faveur du plaintif, étant la somme de quatre mille quatre cent quatre vingt sept piastres et vingt cents, avec intérêt légal, depuis le 15 février 1834, jusqu'à parfait paiement, ainsi que tous les frais, etc. Conditions: comptant. JACQUES CHARBONNET, Jr. shérif. 1 jan

Robb anti-syphilitique Végétal du docteur G. de Saint-Gervais, pour guérir soi-même les maladies secrètes sans mercure.

Propriétés de la méthode végétale.

Pendant long-temps les remèdes furent pires que le mal, le but constant des médecins de tous les pays a toujours été de remplacer les agens mercuriels par une médication moins infidèle, et c'est en profitant des découvertes de mes devanciers que je suis parvenu à présenter un système en harmonie avec les progrès de la médecine moderne. Des milliers d'expériences prouvent que ce traitement guérit radicalement les maladies *secrètes, récentes, invétérées* ou *rebelles* à tous autres moyens. Ces témoignages unanimes ont démontré qu'il n'existe pas de syphilis sous quelque forme et à quelque période qu'on l'attaque, qui résiste à l'emploi méthodique de ce dépuratif, qui agit comme spécifique du virus syphylitique. Ce traitement, doux et facile, remédie aux accidens mercuriels, et c'est le seul qui convienne aux enfans, aux nourrices et aux femmes, d'autant plus qu'il ne produit jamais de salivation et n'altère pas les dents ni les cheveux.

Observations de Guérisons.

M. R...., ancien officier, éprouvant des douleurs affreuses, ne pouvant plus marcher par suite de l'emploi du mercure, a obtenu un succès complet par les conseils du docteur G. de St.-Gervais; il est maintenant très bien portant. Lille, le 23 janvier 1829. Signé MARCHAND, rue de Paris, no. 29.

M. A...., négociant de cette ville, ayant plusieurs tâches, boutons, rougeurs à la peau, provenant d'une ancienne maladie secrète mal soignée, ayant fait usage du traitement que vous lui avez indiqué, s'est débarrassé de ses démangeaisons, marques, etc. Signé THEMIN, pharmacien.

Le sieur A...., chapelier, était atteint d'un écoulement qui a cédé promptement à l'usage du traitement anti-syphilitique *sans mercure*, du docteur G. de St. Gervais Signé FLEURY, pharmacien. Vu à la mairie pour légalisation, TOURQUETY.

Dangers du mercure.

M. A. E. avait depuis nombreuses années des ulcères syphilitiques à l'arrière-bouche et sur la langue, tous les traitemens mercuriels qu'on lui avaient prescrits, à plusieurs reprises, les gens de l'art, ne produisirent aucun effet. Faible, émacié, l'haleine fétide, la déglutition facile. La langue volumineuse, (des dents chancelantes dans des gencives *scorbutiques*), il eût recours au traitement anti-syphilitique du docteur G. de Saint-Gervais. Il éprouva une amélioration sensible dès le quinzième jour, la guérison fut parfaite après trois mois de traitement. Signé MERRIN, pharmacien, rue Royale, no. 73, à Toulon.

Vu pour légalisation à la mairie de Toulon. Signé BLANCARD

Dartres contagieuses, chûte des cheveux et dents.
Guérison en quatre mois.

Le docteur G. de Saint Gervais vient de publier une brochure sur l'Art de se guérir soi-même sans l'emploi du mercure, il enverra gratis cet ouvrage à tous les malades qui lui en feront la demande.

Rapports des Médecins.

Le nom seul de cette maladie doit faire frémir. Quel assemblage de maux résultant d'une seule et même infection! Vrai Protée, la syphilis se montre sous toutes les formes, présente tous les symptômes aux yeux de l'observateur souvent indécis et fort en peine pour porter un jugement et appliquer un remède. Elle enflamme, ulcère les membranes muqueuses et la peau, couvre celle-ci de tâches cuivreuses et livides, attaque les os, détruit leur périoste, produit des nodus, des tumeurs, le gonflement, la nécrosse et la carie de leurs parties spongieuses; l'atrophie des muscles, la paralysie des membres, la chûte des cheveux et des ongles, et tant d'autres accidens redoutables dont l'énumération ferait horreur aux plus effrénés libertins; et, pour comble de misère, pendant long-temps le remède fut encore pis que le mal: j'entends le remède mal administré; car, loin de dissiper ces affreux symptômes, il les aggrave, il les rend tout à fait incurables, et ne permet plus à la maladie de guérison sans laisser de traces hideuses, de honteuses cicatrices et une flétrissure indélébile. Honneur soit donc rendu au docteur de Saint Gervais, qui, depuis long temps, consacre ses veilles à l'étude des maladies syphilitiques et à la recherche des moyens les plus propres à les guérir! Hommage lui soit rendu surtout, puisqu'il justifie par la bonté, la sûreté et la prompte influence de sa méthode végétale; la confiance que l'on met en ses talens! ce qui doit être pour lui une fortune, plutôt qu'un moyen de fortune; car c'est ainsi que nous devons interpréter les sentimens et les talens de l'auteur d'après les connaissances que nous avons de sa personne, de son caractère et de ses ouvrages.

HANIN-DEMERSON,
Docteur-Médecin à la Faculté de Paris.

Depuis deux ans que je suis en relation avec M. Girautleau, homme médecin et pharmacien, je me suis assuré des succès auprès des personnes qui ont fait usage du traitement indiqué par ce médecin: il a constamment guéri les maladies secrètes tant aiguë que chroniques, sous quelques formes qu'elles se soient présentées. Des guérisons aussi nombreuses et aussi constatées m'ont engagé à adopter ce traitement dans ma pratique médicale, et je dois à la vérité de déclarer que je n'ai pas eu à me plaindre d'un seul insuccès. Signé BORIES, docteur-médecin et pharmacien, Montpellier, le 30 juin 1829. Le maire de Montpellier certifie que la signature ci-dessus Bories est véritable, et qu'il est tel qu'il se qualifie. Signé DAX D'AXAT. Vu pour légalisation, le préfet de l'Hérault. Signé le baron CREUZE DE LESSERT.

Dépôt chez Mr. DUFILHO, Jr. à la Nouvelle-Orléans. 1 jan

LIBRAIRIE FRANCAISE.
Rue Royale, No. 53.
LES soussignés viennent de recevoir de France, une grande quantité d'ouvrages français de Littérature, *Jurisprudence, Education &c.*, et un très joli choix de livres élégamment reliés propres à être donnés en étrennes. 30 déc—4 J. F. DUGARRY & Co.

Cigarres de la Havane—75 milliers de qualité supérieure, reçus par Lurana, à vendre par R. GRONING & Co. 31 déc

Suivi par
La seconde représentation de
LA LECTRICE,
Ou une folie de jeune homme,
Comédie vaudeville en deux actes, de M. Bayard.

Théâtre de la rue St. Charles.

Représentation du Nouvel An.
Cinquième soirée du nouvel engagement de MADEMOISELLE CELESTE.

CE SOIR on représentera à ce théâtre, le drame intitulé

L'ESQUIF ENCHANTE
OU LE
Petit Pirate Muet.

Avec des décors et costumes neufs, marches, musique, danses, combats &c.

Alexa, jeune fille grecque,	Mlle. Céleste I
Alexis, le petit pirate,	Mlle. Céleste II
Agata, zingaro errant,	Mlle. Céleste III

Ecrit expressément pour elle et joué avec le plus grand succès à Paris et à Londres, et dans les plus grands théâtres de province de France, d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, plus de 500 représentations.

SUIVI PAR LA DECLAMATION PATRIOTIQUE DU DISCOURS DE
JOHN ADAMS.
Lors de la
Déclaration d'Indépendance
Par M. Murdock.

SUIVI DE LA GRANDE DANSE
BALLET
tiré de l'histoire de la Révolte du Harem, par MADEMOISELLE CELESTE.

Le spectacle sera terminé par la pièce patriotique du Capitaine S. Glonce,
Le Bergeau de la Liberté.

En répétition deux nouveaux drames écrits pour MLLE. CELESTE, intitulés "Le Page Maure" et "La Fille du Diable."

Sixième Voyage aérien de M. CLAYTON.

R. CLAYTON a l'honneur de remercier les Messieurs et Dames qui l'ont honoré de leur compagnie et de leur patronage à la dernière ascension, et de les prévenir respectueusement, ainsi que le public en général qu'il partira encore dans sa BARQUE AERIENNE, (Star of the West) de la cour de la MAISON D'ETAT

LE 3 JANVIER, à 4 de l'après-midi.

Prix d'entrée, $1,00. On peut se procurer des billets dans les divers hôtels, et au bureau sur les lieux. Les enfans paieront moitié prix. 31 déc—6

Exhibition Extraordinaire DES PUCES Industrielles de Paris.

VENDREDI prochain 1er. Janvier 1836, vis-à-vis la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M. et depuis 4 heures jusqu'à 9 P. M.
Prix d'entrée 4 escalins—les enfans moitié prix. 31 déc—3

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI PROCHAIN.
Grand Bal Paré et masqué.
PRIX D'ENTREE. LES CAVALIERS $1.

ON ne pourra sous aucun prétexte entrer dans la Salle avec des armes, un bureau sera ouvert pour les déposer. Plusieurs commissaires sont entièrement chargés du maintien de l'ordre et de la décence pendant le cours des bals.

L'entrée étant par la grande porte, tout masque sera tenu de se faire reconnaître dans l'intérieur avant d'entrer dans la salle de bal.

Les bals masqués auront lieu tous les Mardis et les Samedis de chaque semaine. 31 déc—6

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge, conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Le Maire et Aldermen contre le terrain no. 4, dans l'ilet no. 17.—J'exposerai en vente publique le 10 de mars 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un terrain situé au faubourg Delord, dans l'islet no. 17, et désigné par le no. 4, mesurant environ 100 pieds de face à la rue Duplantier, entre les rues des Magasins et du Camp, sur environ 130 pieds plus ou moins, mesure française, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions de la vente, comptant. 1 jan B. BEAUREGARD, maréchal.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge, conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Le maire et autres contre le terrain no. 2, dans l'islet no. 70.—J'exposerai en vente publique le 10 mars 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un terrain situé au faubourg Lacourse, dans l'islet no. 70, et désigné par le no. 2, mesurant à peu près 96 pieds de face à la rue du Camp, entre les rues Erato et Thalie, sur environ 120 pieds de profondeur plus ou moins, le tout mesure française, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions de la vente, comptant. 1 jan B. BEAUREGARD, maréchal.

Pension de Mme. Santangelo,

Rue de la Douane, No. 90, entre les rues Royale et Bourbon.

LE cours ordinaire des études pour les jeunes demoiselles de la première classe, comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les premiers principes de géographie, l'instruction pratique des langues anglaise, française ou espagnole, et la couture simple: et pour celles de la seconde classe, la géographie ancienne et moderne sous tous ses points de vue astronomiques, physiques et historiques; l'histoire universelle, spécialement celle d'Amérique, depuis sa découverte; les élémens de géométrie, la mythologie, la philosophie rationelle et morale, la grammaire générale d'après un système analytique et comparé appliqué aux langues vivantes ci-dessus, la déclamation et la broderie dans le meilleur goût.

Les branches extraordinaires de l'instruction sont le Latin, le Grec, l'Italien et l'Allemand, le dessein, la danse, le chant et la musique instrumentale sur le piano, la harpe et la guitarre.

On connaîtra les conditions en s'adressant à la pension où on pourra se procurer un prospectus expliquant le système d'instruction suivi dans l'établissement.

Il se forme à présent de nouvelles classes du soir pour l'instruction des Messieurs dans les langues française, anglaise et espagnoles.—Les Messieurs Espagnols qui désirent apprendre l'Anglais formeront une classe. 1er janv—30

SUPERBE JOUAILLERIE, &c.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Marengo, un superbe assortiment de jouaillerie de Paris et Genève, dans le goût le plus récent, consistant en partie en
Services en or et en émail;
Boucles d'Oreilles, Anneaux, Bagues;
Colliers de Dames;
Magnifiques Boucles d'Oreilles en diamans; épingles do. et un bel assortiment de Montres patentées et l'Epine.
Plus—Boîtes à ouvrage, Paniers et Boîtes de Table et de goût. HYDE & GOODRICH, rue de Chartres, No. 15. 31 déc—5

MAGASIN des Nouveautés de Paris—En gros et en détail, en faux cheveux de tout genre, fines parfumeries, gants, cols, cravattes, cannes, &c. &c.

Le soussigné reçoit par le Marengo, du Hâvre, en addition à ses marchandises en magasin.

Peignes en écaille de toute qualité; coiffures en fleurs et en cheveux de tout genre au dernier goût; faux cheveux en perruque d'homme et dames, &c., assortiment général de parfumeries, gants chevraux pour bal, qualité supérieure; do. en couleur et de tout genre, brosseries de toute manière, razoir, cuir et pierre à cet usage, garantis; accessoires pour la toilette, glaces, nécessaires, &c.

Egalement par le Marengo, *liqueurs surfines de* MM. Guelaud Frères: Curaçao et Maraschino.

Crême de thé; huile de kirsh; huile de vanille; eau d'or Dantzick; crême de noyau; crême de framboise; cassis et broud de noix; kirsch de la Forêt Noire; absynthe; cerises à l'eau de vie; bocaux; prunes et pêches; champagne.

En magasin: Vin vieux de Bordeaux et ordinaire &c. GAULHIAC, rue de Chartres, 175, encoig. Jefferson. 30 déc

AUGUSTE MORET, rue de Chartres, no. 147, près de l'Hôtel des Etrangers, vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un superbe assortiment de papiers de tenture, savoir:
Petits papiers, bas prix,
Jolis papiers de 4 à 6 escalins le rouleau,
Papiers satinés,
Papiers veloutés,
Diverses tentures très riches,
Papiers unis, mats et satinés sur toutes nuances pour appartemens et ciels de lits.
Ciels de lits à couronne, devant de cheminées, bordures de toute descriptions, soubassements &c. 30 déc—9

Avis—Messieurs HERRINGTON & HALE informe respectueusement les citoyens de la Nouvelle Orléans, qu'ils viennent d'arriver de Philadelphie et sont prêts à exécuter tous les ordres qu'ils recevront pour la tenture de tapisserie, sous le plus bref délai. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. William Brand ou à J. C. Weeks No. 41, rue Royale, ou à leur résidence à l'encoignure S. O. des rues du Canal et du Bassin. 29 déc-4-3 p.

Royale entre les rues [illegible] un compte, 50 [illegible] vin de Sauter [illegible] vin de Bordeaux. Conditions: à la vente.

PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu samedi, 2 Janvier 1836, à 11 h[eures] du matin, à la [illegible] pour compte, 46 demi pipes Vin de Madère de [illegible] Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 1 janv

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi, 5 janvier courant, à 10 heures du matin, au No. 1 rue de la Douane, 140 paniers de Faïence, convenable pour le marché de la Nouvelle-Orléans, du Mexique et de l'Ouest. Conditions, à la vente. 1 an

PAR JOS. LE CARPENTIER.
IL sera vendu Lundi, 4 janvier 1836, à midi [illegible] précis, rue Galatin, entre celles de l'Hôpital et [illegible], par ordre et sous l'inspection des gardiens [illegible] pour compte de qui il appartiendra, 200 sacs de [illegible] avariés et avenir à bord du navire New-Orléans, capitaine Cole, de Rio Janeiro. 1 j[an]

PAR THOS. C. CASH & Co.
Sans réserve.
SAMEDI 2 Janvier, à 10 heures A. M.
Il sera vendu sans réserve, sur la Levée, vis-à-vis rue St. Louis, la partie de cargaison du brick L[illegible], de Bordeaux, qui n'a pas encore été déchargée, consistant en eau-de-vie de cognac, claret, vin de grave, barsac et muscat en futailles, vin de champagne, anisette, liqueurs, absynthe, kirsh etc. 31 déc

PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu Samedi, 2 Janvier, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Une lieue de Terres (112 acres) située à environ 25 milles de la rivière Sabine. Les titres sont pleinement garantis. Le plan en sera exhibé à la Bourse. Conditions, à la vente. 31 déc—2

PAR J. B. [illegible]
IL sera vendu le Jeudi 7 de janvier, à midi, à la Bourse de Hewlett:
24 lots de terre situés au faubourg d'Arcamel, dans l'islet no. 16, borné par l'Avenue de Monroe, et par les rues Brutus, Annette, Antoine, les dits lots ayant chacun 31 pieds de face, sur 128 pieds de profondeur.
Conditions: Un quart payable comptant, et le restant dans 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossement et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Le plan de la propriété sera exposé à la Bourse, quelques jours avant la vente. 31 déc

AVIS—Les acquéreurs de plusieurs lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans l'islet 22, 226, A. B. C. D. vendus par le soussigné le 17 de ce mois, à la Bourse Hewlett, sont prévenus par ces présentes, que s'ils ne se conforment pas aux conditions de la vente dans les 10 jours qui suivront cette publication, ces dits lots seront revendus à la Bourse Hewlett pour leur compte et risque. 31 déc—10 M. BARNETT.

LE GRAND
MAGICIEN PERSE,
MUSTAPHA SELIM EL-HASSAN,
natif d'Ispahan, ci-devant capitale de la Perse, a le plaisir d'annoncer aux habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert son exhibition dans la salle [illegible] vis-à-vis le Théâtre Américain, rue du Camp, au-dessus de la maison de l'Union.

MUSTAPHA SELIM EL HASSAN a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs qui daigneront l'honorer de leur présence qu'ils seront singulièrement étonnés des expériences mystérieuses et nombreuses qu'il se propose d'introduire, lesquelles sont tirées de la philosophie, de la chimie et de la magie, des nations [illegible] qui a, plusieurs d'entr'elles sont [illegible] de l'ancienne magie Egyptienne et Chaldéenne, qui n'ont jamais été mis en pratique en Amérique.

Mustapha Selim El Hassan, ayant voyagé dans toutes les villes principales de l'Asie et de l'Afrique, ayant paru devant plusieurs Sultans, Schahs et Agas, desquels il a toujours reçu des marques distinguées [de] leur approbation, ose espérer que les efforts qu'il [fera] pour satisfaire ceux qui l'ont accueilli dans toutes les parties du monde, parmi les divers tours surprenants qui composeront la soirée et qui étonneront l'auditoire, il se plaît à signaler: le vol de la plume Persane, de la monnaie enchantée, la résurrection de l'oiseau, le tour Turc, des lapins et [illegible], les pyramides Egyptiennes, le tour Arabe de diable ou robe de chambre, le tour des trois sorcières Bohémiennes. Ce tour dédié aux dames, le tour Africain des montres [illegible], le gant invisible, le tour de la bouteille Américaine, ou le mouchoir enchanteur, le grand tour Turc [illegible], le tour du mouchoir Chinois, le gant du [illegible] &c. &c.

Prix d'entrée—pour les grandes personnes 75 cents; même prix pour les enfans. Les billets d'entrée peuvent être obtenus dans la journée à la barre de l'Hôtel de l'Union, et dans la soirée à la porte d'entrée de l'exhibition.

Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et la représentation commencera à 7 heures et demie précises, chaque soir de la semaine. 25 déc—[illegible]

Compagnie du Gaz et de la Banque.
29 Décembre 1835.
CETTE institution sera fermée le 1er. et le 2 Janvier prochain. Les billets échéant ces jours seront payables les jours précédents; et les billets offrir à l'escompte doivent être envoyés le jour précédent. R. BRENAN, Caissier. 30 déc—7

Articles nouveaux de Paris—ALEX. F[illegible] & Co., rue de Chartres, no. 192, viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment de librairie [illegible] divers, [illegible] Verres fins, mouchoirs [illegible], gants en chevreau et [illegible], fleurs [illegible], cols, [illegible] masques en carton [illegible], cartonnages, [illegible], conserves alimentaires et fruits au sucre [illegible], pinceaux en ventaux, peignes à vers, nécessaires pour dames et pour hommes, cravates longues et carrées en satin, noir et en couleurs, foulards, masques, gants de soie, pièces à la crispa, sandales, pantoufles, etc. 30 déc

Sucre blond de la Havane—169 caisses sucre blond de la Havane, en débarquement du brick Apalachicola et à vendre par LEGENDRE & SAMORY, no. 47 rue Toulouse. 30 déc

LE soussigné offre à vendre en gros et en détail les articles de nouveautés qui lui sont parvenus de France par les derniers arrivages, savoir: châles, écharpes, fichus, voiles, robes pour bal et pour la ville, capotes, chapeaux d'étoffes et en sorties, sacs, ceintures, ombrelles, parapluies, manteaux, fleurs artificielles, broderies et soieries en tout genre, mousseline, [illegible], jaconats, cachemires, tapis de table et de piano, estampes, gravures, estampes, pendules imitation bronze, nécessaires et meubles dans le plus nouveau goût. Plus: un assortiment de graines de jardin.

Madame Albouy marchande de modes de Paris, occupant le même magasin, confectionne les chapeaux de commande. R. GORRAN, rue Royale, no. [illegible] 30 déc—5

Société Médicale de la Nouvelle-Orléans. L'enquête faite sur la conduite du docteur Théodore Léger, ayant dévoilé les [faits] de sa vie, la société a résolu dans sa dernière séance, et d'une voix unanime, que le nom du docteur Léger serait rayé de la liste de ses membres comme indigne, et qu'il en serait donné connaissance au public par la voie des journaux. Par ordre de la société. Le secrétaire général, PIUSSAN. 31 déc—3

Librairie Française et abonnement de lecture de Fremaux, rue Royale, No. 16[illegible]
REÇU par les derniers arrivages; les ouvrages suivants:
Œuvres de Buffon, Beaumarchais, Bernardin de St. Pierre, Barthélemy, Bouilly, Béranger, Bourdaloue, Chateaubriant, Casimir de Lavigue, Curier, Dictionnaire de l'Amour, Emile, Debraux, Encyclopédie pratique des Arts et Métiers, Poésies de Mme. Desbordes-Valmore, Lamartine, Lettres à Sophie, Voyage d'Anacharsis, Voltaire, Volnay, Laharpe, Rollin, Virey guide humain et les romans suivants, Jean Ango, conscrit d'Etat, Corps sans âmes, Atelier d'un peintre Mignoche, Physiologie du mariage, les jolies Filles, R[illegible] la révolution, Secrétaire intime, Vigie de Koat-Ven, et quantité d'autres des meilleurs auteurs, dictionnaires de Boiste et de Boyer, grammaires des grammaires de Laumont, de Chapsal, Lhomond, de Cobbet [illegible] tres, Télémaque, Trésor des enfans, Fables de La Fontaine, livres d'église, manuels etc., papiers et modèles de-dessin, papier de couleurs et gauffré, papier de tentures pour appartements, ciels de lits et bordures [illegible] très riches.
Fusils de chasse grand calibre, cannes à fusils confectionnées, capsules, briquets phosphoriques.
Ombrelles pour dames, rubans, [illegible] bals, garnitures de chapeaux, laiton, cordelille et [illegible] les de carton pour modiste, broderie de [illegible], cols, pèlerines, cols pour hommes. 31 déc—[illegible]

J. E. Levie, Peintre en Miniature, ci-devant à New-York, Broadway, no. 251, devant rester un court espace de temps en cette ville, fera des portraits en miniature dans son style ordinaire, à son logement sur la Vieille Levée, au dessus du magasin de liqueurs de Thompson & Co. 31 déc—4

UN Monsieur, de la Suisse Française, bachelier ès lettres à l'Université de France, désire se placer comme précepteur dans une maison particulière, à la ville, ou à la campagne.
S'adresser à Mr. D. F. Guez, à la presse à coton d'en bas. 31 déc—[illegible]

Chapeaux, Casquettes &c.—James Lalda & Co. rue Bienville No. 2, au-dessous du Nord Américan Hotel, font maintenant l'ouverture d'un joli assortiment de chapeaux de soie pour enfants; casquettes en velours et en soie, pour enfans; idem en peaux de loutre et en drap, de la dernière mode: qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des prix raisonnables, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux un soie et en castor. 29 déc—10

AVIS—Deux charretiers ont déposé au [illegible] juge Préval, en son absence, huit barils [illegible] des fromages. Les personnes auxquelles il [illegible] appartenir, sont invitées à venir les réclamer [illegible] plus court délai. 31 [illegible]

BINOCHE FRERES préviennent les dames et le public de la Nouvelle Orléans, qu'ils recevront cette semaine plusieurs caisses de nouveautés, telles que soieries, lingeries, pellerines en velours et satin, garnies de dentelle et blondes; et autres articles qu'ils viennent de recevoir par le Marengo. 29 déc-d no. 13, rue Royale, près la rue de la [illegible]

A Louer—Le magasin situé rue de [illegible] vis à vis les bains de la Nouvelle Ar[illegible] S'adresser au bureau des billets [illegible] tre St. Charles.

456832